RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00176
Numéro SIREN : 388 150 906
Nom ou dénomination : ABEILLES SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2015 sous le numéro de dépôt 671

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
TEL 05.62.51.77.77 - FAX 05.62.51.77.87
WWW.INFOGREFFE.FR

RECEPISSE DE DEPOT

Mme Laurence PAIN
13 chemin des Marnières
64420 Nousty

V/REF :
N/REF : 92 B 176 / 2015-A-671

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE TARBES certifie qu'il a reçu le 17/03/2015, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 29/12/2014
- Changement de commissaire aux comptes suppléant
- Changement de commissaire aux comptes titulaire

Concernant la société

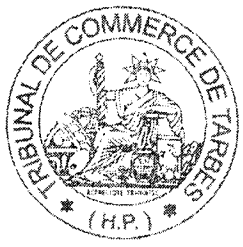
ABEILLES SANTE
Société par actions simplifiée
23 BIS avenue du Mamelon Vert
65110 Cauterets

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-671 le 17/03/2015

R.C.S. TARBES 388 150 906 (92 B 176)

Fait à TARBES le 17/03/2015,

LE GREFFIER



ABEILLES SANTE

Société Par Actions Simplifiée à capital variable

Siège social : 23 bis Avenue du Mamelon Vert

65110 CAUTERETS

388 150 906 RCS TARBES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 DÉCEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE,

ET LE VINGT-NEUF DECEMBRE, A DIX HEURES,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par la présidente, par lettre remise en main propre en date du 12 décembre 2014.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Catherine FLURIN préside la séance en qualité de présidente de la société.

Elle est assistée de Monsieur Rémi BALLOT comme secrétaire de séance

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la présidente, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 5000 actions sur les 5 109 actions composant le capital, soit plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que Madame Laurence PAIN, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoquée par lettre remise en main propre en date du 12 décembre 2014. Elle est absente et excusée.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la lettre de démission de Madame Laurence PAIN, commissaire aux comptes titulaire,
- le rapport de la présidente,
- le texte des résolutions proposées.

CF RB

Puis Madame la présidente déclare que son rapport, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Elle précise en outre que le droit de communication des actionnaires prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

Madame la présidente donne lecture de son rapport.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, et prenant acte de la démission de Madame Laurence PAIN, Commissaire aux Comptes titulaire, conformément à la loi, désigne en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire la société EXAS CONSULTANT SA, domiciliée Rue du Pressoir - ACTIPARC – 64140 BILLERE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La société EXAS CONSULTANT SA a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire qui viendrait à lui être confié et a confirmé satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la désignation en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire de la société EXAS CONSULTANT SA, domiciliée Rue du Pressoir - ACTIPARC – 64140 BILLERE, et conformément à la loi, désigne en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant M. Hervé LARQUE, domicilié AUDIT AQUITAINE EXPERTISE – 16 Rue Lapeyrere – 64300 ORTHEZ, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CA RB

Monsieur Hervé LARQUE a fait savoir à l'avance qu'il accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et le secrétaire de séance.

Catherine FLURIN
Présidente

Rémi BALLOT
Secrétaire de séance